

Monsieur le président,

HABITAT imprimera une direction nouvelle aux aspirations globales de la communauté humaine. Des conférences telles que la nôtre qui se préoccupent de problèmes socio-économiques intéressant l'humanité toute entière constituent un phénomène nouveau dans la vie internationale. Elles reflètent cette recherche d'une plus grande égalité et d'une plus grande justice parmi les nations et les individus, recherche devenue plus urgente que jamais à la suite de la décolonisation, de l'affirmation des droits de l'homme et du progrès de la technologie moderne et des communications.

HABITAT remonte à une proposition faite par le Canada à Stockholm à la Conférence sur l'environnement humain de Stockholm en 1972. Nous étions convaincus que la qualité de l'environnement ne pouvait être dissociée de celle de la vie humaine. Depuis lors, la communauté internationale s'est efforcée de s'attaquer aux autres problèmes fondamentaux de la condition humaine sur notre planète.

Ceux qui exercent l'influence la plus directe sur les problèmes des établissements humains sont: la population, sujet traité à la Conférence de Bucarest en 1973; l'alimentation, sujet étudié à Rome en 1974; et le développement, les matières premières et la coopération économique, objets notamment de la sixième et de la septième sessions extraordinaires de l'Assemblée générale à New York. De ces études et mises en commun successives d'expériences et d'aspirations nationales très divergentes, il s'est créé, progressivement, un ensemble de concepts et de valeurs qu'accepte un nombre croissant de pays.

HABITAT, notre conférence consacrée aux établissements humains doit, ainsi que l'a dit Barbara Ward, se pencher sur les besoins les plus essentiels et les plus urgents de millions de gens qui vivent -- et meurent -- dans des conditions de vie qu'on ne peut qu'appeler inhumaines. Elle vise à mobiliser l'esprit de coopération et la volonté politique nécessaires et, à établir de nouvelles façons de partager les connaissances acquises, l'expérience accumulée, ainsi que les moyens favorisant une action plus efficace à l'échelon national et international.

LES ETABLISSEMENTS HUMAINS AU CANADA

Le Canada approuve sans réserve la recommandation fondamentale présentée à la Conférence, suivant laquelle les gouvernements nationaux devraient établir une politique des établissements humains faisant partie intégrante d'une stratégie nationale générale du développement socio-économique. Il nous semble que cette proposition est valable, quels que soient l'idéologie politique et le stade de développement du pays concerné.